



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 11 février 2014 — N° 105

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Bureau-Blouin (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ).

Mme Ménard (Laporte) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Jocelyn Carrier.

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration concernant la 25^e édition du Music-Hall des aînés.

Mme Charlebois (Soulanges) fait une déclaration afin de féliciter M. Marco Rioux, éducateur en garderie, qui a reçu le Prix du premier ministre pour l'excellence en éducation de la petite enfance.

M. Deltell (Chauveau) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Roland Lachance, photographe.

11 février 2014

M. Richer (Argenteuil) fait une déclaration concernant le Prix Innovation décerné à la compagnie Orientech.

Mme Houda-Pepin (La Pinière) fait une déclaration afin de remercier les citoyennes et citoyens du comté de La Pinière pour leur appui.

M. Gaudreault (Jonquière) fait une déclaration concernant la campagne de sécurité en transport scolaire.

M. Iracà (Papineau) fait une déclaration afin de féliciter M. Norman MacMillan, premier Canadien québécois à être honoré par le Council of State Governments (CSG).

M. Kotto (Bourget) fait une déclaration afin de souligner le 65^e anniversaire du Rideau Vert.

À 13 h 57, M. Cousineau, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 15.

11 février 2014

Moment de recueillement

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe une minute de silence à la mémoire des victimes de la tragédie survenue à L'Isle-Verte, le 23 janvier 2014.

M. le président donne lecture d'un extrait d'une lettre, en date du 16 décembre 2013, adressée à M. Michel Bonsaint, secrétaire général de l'Assemblée nationale, par M. Jacques Drouin, Directeur général des élections du Québec, relativement aux élections partielles tenues le 9 décembre 2013 dans les circonscriptions électorales de Viau et d'Outremont.

M. le président dépose ensuite :

La lettre mentionnée ci-dessus accompagnée d'un avis proclamant M. David Heurtel candidat élu dans la circonscription électorale de Viau et M. Philippe Couillard candidat élu dans la circonscription électorale d'Outremont;
(Dépôt n° 1476-20140211)

Une lettre, en date du 16 décembre 2013, que lui a adressée M. Philippe Couillard, chef de l'opposition officielle, l'informant de la nomination de M. Jean-Marc Fournier, député de Saint-Laurent, à la fonction de whip en chef de l'opposition officielle depuis le 16 décembre 2013;
(Dépôt n° 1477-20140211)

Une lettre, en date du 20 janvier 2014, que lui a adressée M. Jean-Marc Fournier, whip en chef de l'opposition officielle, l'informant que Mme Fatima Houda-Pepin, députée de La Pinière, n'est plus membre du caucus de l'opposition officielle depuis le 20 janvier 2014.
(Dépôt n° 1478-20140211)

M. le président invite M. Fournier, whip en chef de l'opposition officielle, à accueillir le nouveau député d'Outremont et chef de l'opposition officielle, M. Philippe Couillard.

M. le président invite ensuite M. Couillard, chef de l'opposition officielle, et M. Fournier, whip en chef de l'opposition officielle, à accueillir le nouveau député de Viau, M. David Heurtel.

11 février 2014

M. Fournier, whip en chef de l'opposition officielle, Mme Houda-Pepin (La Pinière), Mme David (Gouin), M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, et Mme Marois, première ministre, font quelques remarques.

M. Heurtel (Viau) prend la parole.

M. Couillard, chef de l'opposition officielle, prend la parole.

Enfin, M. le président souhaite la bienvenue aux nouveaux députés.

Dépôts de documents

M. St-Arnaud, ministre de la Justice et ministre responsable de l'application des lois professionnelles, dépose :

Le rapport annuel 2012-2013 de l'Ordre des techniciens et techniciennes dentaires du Québec;

(Dépôt n° 1479-20140211)

Le rapport annuel 2012-2013 de l'Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec;

(Dépôt n° 1480-20140211)

Le rapport annuel de gestion 2012-2013 du Conseil de la justice administrative;

(Dépôt n° 1481-20140211)

La réponse du gouvernement au rapport du Comité de la rémunération des juges pour la période 2013-2016, présidé par M^e Michel Clair.

(Dépôt n° 1482-20140211)

M. Bédard, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 24 concernant le point 4 de la section 2 du Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 12 novembre 2013 par M. Bonnardel (Granby);

(Dépôt n° 1483-20140211)

11 février 2014

La réponse à la question écrite n° 26 concernant les services de transport collectif de la Municipalité régionale de comté de la Jacques-Cartier, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 27 novembre 2013 par M. Deltell (Chauveau);
(Dépôt n° 1484-20140211)

La réponse à la question écrite n° 23 concernant le portrait de la croissance des dépenses consolidées, des dépenses de programmes, ainsi que sur la croissance des organismes non budgétaires et des fonds spéciaux du gouvernement du Québec, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 7 novembre 2013 par M. Dubé (Lévis).
(Dépôt n° 1485-20140211)

M. le président dépose :

Copies de deux lettres, en date du 24 janvier 2014, qu'il a transmises à M. Jean D'Amour, député de Rivière-du-Loup–Témiscouata, et à Mme Ursule Thériault, mairesse de la municipalité de L'Isle-Verte, concernant l'incendie qui a ravagé la Résidence du Havre;
(Dépôt n° 1486-20140211)

Le rapport du Directeur général des élections du Québec sur la mise en application de l'article 490 de la Loi électorale, dans le cadre des élections partielles du 9 décembre 2013 dans les circonscriptions de Viau et d'Outremont;
(Dépôt n° 1487-20140211)

Le rapport du Directeur général des élections du Québec sur les résultats officiels du scrutin des élections partielles du 9 décembre 2013 dans les circonscriptions de Viau et d'Outremont;
(Dépôt n° 1488-20140211)

Une lettre, en date du 15 janvier 2014, que lui a adressée M. Philippe Couillard, chef de l'opposition officielle, l'informant de la nomination de M. Jean-Marc Fournier, député de Saint-Laurent, à la fonction de membre suppléant du Bureau de l'Assemblée nationale, en remplacement de M. Laurent Lessard, député de Lotbinière-Frontenac.
(Dépôt n° 1489-20140211)

M. Cousineau, deuxième vice-président, propose que cette modification à la composition du Bureau soit adoptée.

La motion est adoptée.

11 février 2014

Puis, M. le président communique et dépose :

Une lettre, en date du 5 février 2013, que lui a adressée M. Stéphane Bédard, leader du gouvernement, concernant la divulgation des mémoires du projet de loi n° 60, Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement, accompagnée de sa réponse à cette lettre;
(Dépôt n° 1490-20140211)

Une lettre, en date du 7 février 2013, que lui a adressée de M. Pierre Moreau, leader de l'opposition officielle, concernant la divulgation des mémoires du projet de loi n° 60, Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement, accompagnée de sa réponse à cette lettre;
(Dépôt n° 1491-20140211)

Enfin, il dépose :

Le diagramme de l'Assemblée, en date du 11 février 2014;
(Dépôt n° 1492-20140211)

La copie du préavis de la motion proposée par M. Paradis (Brome-Missisquoi) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 12 février 2014, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».
(Dépôt n° 1493-20140211)

Dépôts de rapports de commissions

M. le président dépose :

Le rapport du comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale qui, le 9 janvier 2014, s'est réuni afin de statuer sur une demande de remplacements permanents de membres au sein des commissions parlementaires.
(Dépôt n° 1494-20140211)

11 février 2014

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 129 du Règlement et à l'article 4.4 des Règles de fonctionnement, M. Cousineau, deuxième vice-président, propose :

QUE la modification à la composition des commissions telle que prévue au rapport du comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale soit adoptée.

La motion est adoptée.

M. Ferland (Ungava), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 10 janvier 2014, a procédé à l'élection à la vice-présidence.

(Dépôt n° 1495-20140211)

M. Bergman (D'Arcy-McGee), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui, les 21, 25, 26, 27, 28 et 29 novembre, les 2, 3, 4, 5, et 6 décembre 2013 et les 15 et 16 janvier 2014, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 52, Loi concernant les soins de fin de vie. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1496-20140211)

Dépôts de pétitions

Mme Thériault (Anjou-Louis-Riel) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 415 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la modernisation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont.

(Dépôt n° 1497-20140211)

11 février 2014

Mme St-Pierre (Acadie) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 36 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'état des finances avant les prochaines élections.

(Dépôt n° 1498-20140211)

M. Bonnardel (Granby) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 545 citoyens et citoyennes du Québec, concernant des mesures visant à lutter contre la pauvreté.

(Dépôt n° 1499-20140211)

M. Khadir (Mercier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 996 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une étude de faisabilité sur le projet de monorail à moteurs-roues.

(Dépôt n° 1500-20140211)

M. Deltell (Chauveau) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 106 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une étude de faisabilité sur la construction d'un hyperloop dans le corridor Québec-Toronto.

(Dépôt n° 1501-20140211)

M. Bureau-Blouin (Laval-des-Rapides) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 5 337 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la réforme du Code de la sécurité routière du Québec.

(Dépôt n° 1502-20140211)

11 février 2014

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
M. Lessard (Lotbinière-Frontenac) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 004 citoyens et citoyennes du Québec,
concernant une modification de la Loi sur le tabac afin de protéger les jeunes.
(Dépôt n° 1503-20140211)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
M. Bonnardel (Granby) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 306 citoyens et citoyennes de la Haute-
Yamaska, concernant des mesures visant à lutter contre la pauvreté.
(Dépôt n° 1504-20140211)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
Mme St-Amand (Trois-Rivières) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 000 citoyens et citoyennes du Québec,
concernant une modification de la Loi sur le tabac afin de protéger les jeunes.
(Dépôt n° 1505-20140211)

**Interventions portant sur une violation de droit ou de privilège ou sur un fait
personnel**

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 9 décembre 2013, que lui a adressée M. Gérard Deltell,
leader du deuxième groupe d'opposition, accompagnée de la copie de la lettre
transmise le 6 décembre 2013 par M. Ékram Antoine Rabbat, président-directeur
général de la Fondation du Centre hospitalier de l'Université de Montréal.
(Dépôt n° 1506-20140211)

11 février 2014

M. le président informe l'Assemblée que la mise au point fournie par M. Rabbat satisfait le leader du deuxième groupe d'opposition et clôt ainsi la procédure de violation qu'il avait engagée en juin 2013 à la suite de son témoignage devant la Commission de la santé et des services sociaux.

M. le président rend une directive sur des modifications dans la répartition de certaines mesures et des temps de parole rendues nécessaires à la suite de changements survenus dans la composition de l'Assemblée.

DIRECTIVE DE LA PRÉSIDENTE

Pour ce qui est des questions lors de la période de questions et de réponses orales, comme les autres députés indépendants, la députée de La Pinière aura droit à une question par cycle de 8 séances, au 7^e rang, à la 2^e, 4^e, 6^e, ou 8^e séance du cycle, en remplacement d'une question de l'opposition officielle.

Elle pourra aussi faire une déclaration de députés par cycle de 6 séances, au 7^e rang, à la 1^e, 3^e ou 5^e séance du cycle, en remplacement d'une déclaration de l'opposition officielle.

Les députés indépendants partageant les mêmes rangs devront par ailleurs s'entendre quant aux moments où ils exerceront leurs droits.

De plus, des modifications tenant compte de la nouvelle composition de l'Assemblée seront apportées à la répartition des temps de parole lors des différents débats restreints.

Puis M. le président dépose :

Les tableaux de la nouvelle répartition des questions lors de la période de questions et de réponses orales et lors des déclarations de députés.

(Dépôt n° 1507-20140211)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata), conjointement avec M. Bérubé, ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, M. Lévesque (Vanier-Les Rivières), M. Khadir (Mercier), M. Rathé (Blainville) et Mme Houda-Pepin (La Pinière), propose :

QUE l'Assemblée nationale rende hommage aux victimes qui ont péri dans l'incendie survenu le 23 janvier 2014 à la Résidence du Havre à L'Isle-Verte et offre ses sincères condoléances à leur famille, parents ainsi qu'à leurs proches;

QU'elle rende hommage aux premiers répondants de cette tragédie et qu'elle souligne le dévouement des bénévoles, des organismes, des autorités policières, des services incendies, du personnel de la fonction publique, du personnel du réseau de la santé et des services sociaux et des autorités municipales qui se sont mobilisés pour offrir du soutien et du réconfort aux gens touchés;

QU'enfin, l'Assemblée nationale observe une minute de silence en témoignage de sympathie à l'égard de celles et ceux qui ont été affligés par ce drame.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. Cousineau, deuxième vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

11 février 2014

M. Bédard, leader du gouvernement, présente une motion concernant un mandat à la Commission des institutions sur la visite de M. Jean-Louis Dufresne au bureau de la députée de La Pinière; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Roy (Montarville), conjointement avec Mme Charbonneau (Mille-Îles), présente une motion concernant les augmentations de taxes scolaires pour l'année 2013; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme David (Gouin), conjointement avec M. St-Arnaud, ministre de la Justice, M. Breton (Sainte-Marie-Saint-Jacques), Mme de Santis (Bourassa-Sauvé), M. Duchesneau (Saint-Jérôme) et M. Rathé (Blainville), propose :

QUE le drapeau arc-en-ciel soit déployé sur l'une des tours de l'Assemblée nationale pour la durée des Jeux olympiques de Sotchi afin d'affirmer la solidarité du Québec envers la communauté lesbienne, gaie, bisexuelle, transgenre et transsexuelle d'ici et d'ailleurs.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Conformément à l'article 129 du Règlement, M. Fournier, whip en chef de l'opposition officielle, propose :

QUE le député de Lotbinière-Frontenac soit nommé membre permanent de la Commission des transports et de l'environnement;

11 février 2014

QUE le député de Viau soit nommé membre permanent de la Commission des transports et de l'environnement en remplacement de la députée de Richmond;

QUE la députée de Richmond soit nommée membre permanente de la Commission de l'aménagement du territoire en remplacement du député de Papineau;

QUE le député de Papineau soit nommé membre permanent de la Commission de la culture et de l'éducation en remplacement de la députée de Bellechasse;

QUE la députée de Bellechasse soit nommée membre permanente de la Commission des institutions en remplacement du député de Lotbinière-Frontenac;

QUE ces changements prennent effet immédiatement.

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 28, Loi instituant le nouveau Code de procédure civile.

M. Ouimet, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de la santé et des services sociaux poursuivra ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard des conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée.

11 février 2014

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Ouimet, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 12 février 2014, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Paradis (Brome-Missisquoi).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement péquiste la présentation en bonne et due forme du discours sur le budget 2014-2015 ainsi que le dépôt du budget des dépenses 2014-2015 avant que la première ministre ne déclenche des élections générales.

AFFAIRES DU JOUR

Débats sur les rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'administration publique qui a siégé afin de procéder aux auditions suivantes : le 19 septembre 2013, sur la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances; le 25 septembre 2013, sur la non-production de déclarations à Revenu Québec; le 2 octobre 2013, sur le contrôle et la surveillance de l'assainissement des eaux usées municipales et le contrôle et la surveillance de la production d'eau potable; le 9 octobre 2013, sur les interventions gouvernementales dans le secteur minier; le 23 octobre 2013, sur la déficience intellectuelle et les troubles envahissants du développement; le 30 octobre 2013, sur la gestion administrative du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale; le 6 novembre 2013, sur la gestion administrative de la Régie de l'assurance maladie du Québec; le 13 novembre 2013, sur les services à domicile. Le rapport contient 35 recommandations.

11 février 2014

M. Ouimet, troisième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la tenue de ce débat : 50 minutes 26 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 45 minutes 46 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 16 minutes 49 secondes sont allouées au 2^e groupe d'opposition; 7 minutes sont allouées aux députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué aux groupes parlementaires en proportion de leur représentation à l'Assemblée. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

Débats de fin de séance

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 309 du Règlement, les débats de fin de séance prévus entre M. Paradis (Brome-Missisquoi) et M. Marceau, ministre des Finances et de l'Économie, portant sur le sujet suivant : « L'importance de donner un portrait clair des finances publiques aux Québécois avant le déclenchement d'élections » et entre M. Hamad (Louis-Hébert) et M. Marceau, ministre des Finances et de l'Économie, portant sur le sujet suivant : « Les nombreuses pertes d'emplois au Québec sous la gouverne péquiste », sont reportés au mercredi 12 février 2014, à 18 heures.

À 17 h 59, M. Ouimet, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

Les travaux reprennent à 19 h 31.

11 février 2014

Débats sur les rapports de commissions

L'Assemblée poursuit le débat sur la prise en considération du rapport de la Commission de l'administration publique.

Le débat prend fin et, conformément à l'article 95 du Règlement, n'entraîne aucune décision de l'Assemblée.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions qui, le 28 novembre 2013, a procédé à l'audition du ministre de la Justice concernant les commentaires de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse rendus publics le 17 octobre 2013 sur les orientations gouvernementales au sujet du projet de charte des valeurs québécoises ainsi que sur le caractère inconstitutionnel du projet gouvernemental. Le rapport contient deux recommandations.

M. Cousineau, deuxième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la tenue de ce débat : 50 minutes 26 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 45 minutes 46 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 16 minutes 49 secondes sont allouées au 2^e groupe d'opposition; 7 minutes sont allouées aux députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué aux groupes parlementaires en proportion de leur représentation à l'Assemblée. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

À 21 h 30, M. Cousineau, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 12 février 2014, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON

